

le petit



FÉVRIER 2022 • N° 349

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS



Beethoven et Rachmaninov
Vendredi 4 février

À la une • p 3

Scènes en Forez :
des œuvres majeures pour un concert symphonique

À ne pas manquer • p 4

Festival Poly'sons
L'agenda

Actualités • p 6 à 9

Une salle Samuel-Paty au collège « Le Palais »
Un chèque pour « le chemin de Lola »
Les gendarmes honorent Sainte Geneviève
Elles ont osé !

Vie sportive • p 10 et 11

Coupe de France de football :
Rousson a vibré pour Hauts Lyonnais
Badminton

Le temps fort du mois • p 12 et 13

« Les efforts pour
l'amélioration de la
qualité du cadre de vie
sont significatifs »

Histoire Petite Histoire • p 14 à 19

Sur les traces d'un douloureux passé
Feurs en point de chute

Animations – Manifestations • p 20 et 21

Au fil des histoires
Un air de Toscane pour les ateliers « Bien manger »
Marche avec les Randonneurs du dimanche
Concerts au château du Rozier
Conférence
Des livres et vous

État civil • p 22**Commerces • p 23****La photo du mois • p 24****Zoom sur...**

Pour bien marquer Noël



Nicole Padet et Franciane Thévenet, toutes deux conseillères municipales, membres de l'association « Feurs en fête » ont activement participé à l'installation des décorations de Noël. Pour les installer et braver le froid, elles ont été aidées par des bénévoles.

Afin d'embellir au mieux la ville, des nouveautés sont apparues lors de la fin d'année 2021. Feurs étant au cœur d'une région hippique, le père Noël avait non pas des cerfs mais des chevaux pour le tracter. L'ensemble se trouvait au carrefour central.

Pour ces fêtes de fin d'année 2021, Feurs s'était parée de ses plus beaux atours. Avec le concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Feurs a été une des villes de la « Région des lumières ». Un spectacle gratuit qui a fait l'unanimité et qui a été vu chaque soir par de nombreux spectateurs.

Le concours des maisons illuminées a aussi impliqué les particuliers et les commerçants qui ont rivalisé d'ingéniosité pour illuminer les balcons, les jardins et les boutiques.

Que tous ceux qui se sont impliqués dans les actions de décoration et d'animation de Feurs pour les fêtes de fin d'année soient chaleureusement remerciés pour leur investissement en faveur de la ville de Feurs.

Le petit
FORÉZIEN N° 349

FÉVRIER 2022 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs
Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr
Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Taite

Chef de rédaction : François Perrot

Photos : F. Perrot, M. Riccobene, droits réservés

Publicité : Mathilde Riccobene

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77

Impression : Chevillon imprimeur - 89100 Sens

Tirage : 7 400 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : Médiapost - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org



Des œuvres majeures de Beethoven et Rachmaninov Vendredi 4 février

L'Orchestre symphonique Musica est un ensemble apprécié par les Foréziens. Il est déjà venu à Feurs à l'invitation de Scènes en Forez. C'est encore le cas ce vendredi 4 février pour un concert qui s'inscrit dans le programme de la saison culturelle 2021/2022 de Scènes en Forez. Pour François Bernard, le chef d'orchestre « les deux œuvres au programme de ce concert d'anniversaire partagent deux points communs majeurs : leur célébrité universelle et leur parcours tonal, d'un sombre do mineur initial à un do majeur solaire et triomphant. »

Le deuxième concerto pour piano et orchestre en do mineur est l'œuvre d'un compositeur né russe et mort américain, Sergueï Rachmaninov. Composée entre 1900

François Bernard,
chef d'orchestre de Musica.



Photos : AMISE

et 1901, au sortir d'une dépression nerveuse, elle est dédiée au docteur Dahl qui permit à l'auteur de trouver la voie de la guérison. Elle porte la trace de ce parcours, du do mineur pathétique du premier mouvement à l'irrésistible péroraison du do majeur final dans le troisième mouvement, tandis que l'admirable cantilène du deuxième mouvement laisse déjà poindre l'aurore rayonnante et sereine de la guérison. Musica sera accompagné par Éric Beaufocher, soliste au piano.

« Pom pom pom poom » ...

La « cinquième » de Beethoven, composition d'anthologie qui résonne dans nos têtes avec son premier mouvement *allegro con brio*, le fameux « pom pom pom poom » ...

Celui qui, pour l'Histoire, a été utilisé durant la seconde guerre mondiale en ouverture de l'émission radiophonique de la BBC *Les Français parlent aux Français*.

Puis, au sortir de la guerre, les réalisateurs du *Jour le plus long* se servent aussi de la « cinquième » pour illustrer ce grand film ce qui consolide véritablement cette œuvre comme l'une des plus connues et appréciées du grand public.

Cette partition a été écrite à Vienne en Autriche au début des années 1800 par Ludwig van Beethoven, alors trentenaire et frappé par la surdité. Ce motif musical de quatre notes fonde presque entièrement le propos du premier mouvement et le parcours de manière obsessionnelle, presque



hypnotique et avec une intensité inouïe à l'époque. Les trois autres mouvements portent tous, plus ou moins dissimulée, la marque de ce fameux motif de quatre notes dans leurs thèmes secondaires. Mais le quatrième mouvement, en forme de marche militaire grandiose qui se finit en un do majeur martelé et triomphant fait presque oublier le thème pathétique par son apothéose enthousiaste.

• **Vendredi 4 février, 20 h 30, théâtre du forum. Tarifs : plein : 16 € ; réduit : 14 €. Les billets sont en vente dans les bureaux d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est à Chazelles-sur-Lyon, Montrond-les-Bains, Panissières et Feurs.**

Climatisation • Chauffage
Plomberie • Ventilation • Entretien

FOREZ KLIM
42110 FEURS • forez.klim@gmail.com
06 40 99 07 26

chatagnon
CABINET
immobilier

6 rue du 19 Mars 1962 • 42110 FEURS
Mob : 06 16 55 91 40
www.chatagnon-immobilier.fr
Carte professionnelle n° CPI 4203 2018 000 027 561

Le cabinet immobilier CHATAGNON représenté par Stéphanie CHATAGNON MERMIER vous propose un service de transaction immobilière sur mesure.

Titulaire d'une carte professionnelle, de formation notariale, avec 20 ans d'expérience dans l'immobilier, je peux vous apporter :

- aide juridique
- écoute et conseils
- estimation objective et équitable
- suivi rigoureux de votre dossier
- aide à la recherche de financement
- rédaction de rapport d'évaluation dans le cadre de divorce et succession

SOS-BRICOLOGE
1^{er} Réseau national de
Bricoleurs Professionnels à domicile
Bricolage • Jardinage • Services

Pour tous les petits travaux que vous ne pouvez ou ne savez pas faire.

DEVIS GRATUIT

Philippe Garde • 06 60 73 64 71
philippe.garde@sos-bricolage.com

Mustang pour le festival Poly'sons

Vendredi 11 février

Mustang, c'est déjà plus de dix ans d'une carrière un peu chaotique avec plusieurs albums, à la croisée du rock, de la pop, de l'électronique et de la chanson française. Une œuvre souvent ignorée du public, parfois source de malentendus, pas facile à ranger, mais

toujours remarquable, toujours singulière et riche d'une collection de chansons qui passe avec succès l'épreuve du temps.

Concert debout dans le cadre du festival Poly'sons.

• **Vendredi 11 février, 20 h 30, château du Rozier.**

L'agenda • Février 2022 • Feurs

Mardi 1^{er}

- Exposition photographique « L'hiver » par le caméra photo-club, rue d'Urfé

Mercredi 2

- Expositions « Charles-Beauverie, sa vie, son œuvre » ; Christian Faucouit « Connexions », musée (ouvert le mercredi, samedi, dimanche), 14 h à 17 h
- Caméra photo-club, projection « Iran et Persepolis », théâtre du forum, 20 h 15

Vendredi 4

- Au fil des histoires, médiathèque, 10 h
- Saison Scènes en Forez, concert symphonique Beethoven – Rachmaninov, théâtre du forum, 20 h 30

Samedi 5

- Comédie « Le jeu de la vérité » au profit de l'association « Le chemin de Lola », théâtre du forum, 20 h 30
- Concert avec Mister Mat, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 6

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- Entrée gratuite pour la visite des expositions, musée, 14 h à 17 h
- Comédie « Le jeu de la vérité » au profit de l'association « Le chemin de Lola », théâtre du forum, 15 h 30

Lundi 7

- Réunion du conseil municipal

Mardi 8

- Rendez-vous du mardi, conférence sur la relation à la parentalité, lycée technique du puits de l'aune, 18 h 30

Mercredi 9

- Repas « bugnes » des Fils d'argent, maison de la commune, 12 h
- Vente de livres d'occasion, médiathèque, 14 h à 17 h

Jeudi 10

- Soirée du RERS, dictée ouverte à tous, théâtre du forum, 19 h 30

Vendredi 11

- Des livres et vous, médiathèque, 18 h 30
- Festival Poly'sons avec Mustang, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 12

- Opération « portes ouvertes » au collège « Le Palais »
- Basket, championnat de France NM2, Feurs – Grenoble, forezium André-Delorme, 20 h
- Théâtre musical « Le goût de la langue », Cie Les Pas Sages, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 13

- Football, R3, USF 2 – Sorbiers/La Talaudière, stade Maurice-Rousson, 15 h

Vendredi 18

- Vente de livres d'occasion, médiathèque, 16 h à 18 h

Samedi 19

- Comédie musicale de « La reine des glaces », théâtre du forum, 15 h
- Basket handispport, Nat B, club handispport forézien – Dijon, forezium André-Delorme, 18 h
- Concert avec BirdPen, château du Rozier, 20 h 30

Vendredi 25

- Karaoké live, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 26

- Vente de livres d'occasion, médiathèque, 9 h 30 à 12 h

Dimanche 27

- Tournoi de badminton « les volants foréziens », gymnase n° 1, 8 h
- Football, R3, USF 2 – Ain sud foot, stade Maurice-Rousson, 15 h

Note aux lecteurs

En raison des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus covid-19, certaines manifestations annoncées dans ce numéro peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'un report.



Chantiers éducatifs 2022

Depuis plusieurs années, la ville de Feurs, dans le cadre de sa politique auprès des jeunes, organise en partenariat avec le Département de la Loire, des chantiers éducatifs en direction des jeunes foréziens. Ces missions se dérouleront essentiellement sur la période de juin, juillet, août, septembre 2022. Ce projet est piloté par le service « politique de la ville ».

Les jeunes souhaitant postuler doivent impérativement habiter Feurs et être âgés entre 16 et 25 ans. Les dossiers de candidature sont à retirer, à partir du 7 février, au service « politique de la ville », 8 boulevard d'Olching ou au point rencontre emploi, 11 avenue Jean Jaurès. Ils sont également en téléchargement sur le site internet de la ville de Feurs (www.feurs.org), onglet « jeunesse ».

Le retour des dossiers doit se faire obligatoirement avant le vendredi 1^{er} avril.

• Tél. 06 62 00 89 69 ; Courriel : mairie.politiquedelaville@feurs.fr

Agencement
50%
Réduction fiscale
(ou crédit d'impôt)

MOD
Plein et Coeur à Dornan
Association loi 1901

*Sans condition d'éligibilité.

MÉNAGE • REPASSAGE • MANUTENTION
JARDINAGE • BRICOLAGE

SECTEURS D'INTERVENTION :
Montbrison, Feurs, Boën-sur-Lignon
Montrond-Les-Bains

DEVIS GRATUIT

PROFESSIONNELS • ASSOCIATIONS
PARTICULIERS • COLLECTIVITES

contact@mod42.fr / 04.77.96.06.17 / www.mod-montbrison.fr



LA HAUTE QUALITÉ AUDITIVE EST UN DROIT POUR TOUS, À TOUT ÂGE.

RÉFORME **100% SANTÉ**

Vos aides auditives
sans reste à charge !

RESTE À
CHARGE 0 €
Aides auditives
de classe 1

Prenez
rendez-
vous

Caroline ABRIAL

AUDIOPROTHÉSISTES D.E

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE

FEURS

5, rue Mercière 42110

04 77 27 01 47

sonance-audition.fr



M'Ta Diet

Expert En Perte de Poids

Perdez du poids avec un suivi et un **coaching personnalisé**

Notre Coach M'Ta Diet de Feurs **Ludivine** Professionnelle de santé (Diététicienne DE) vous conseillera avec une alimentation saine et naturelle sans compléments alimentaires, ni plats préparés.



Rdv hebdomadaires dès 30 €/mois, grâce à la carte Exclusive M'Ta Diet, qui vous aideront à atteindre aisément vos objectifs. Vous ne serez donc plus seul(e)...!!

« Vos objectifs seront les Nôtres, la réussite sera la Votre »

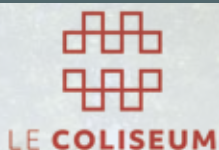


Appelez nous pour Votre Bilan Complet **GRATUIT**



Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
15 rue Gambetta • 42110 FEURS
Tél. 09 50 47 91 94 ou 07 66 34 13 02
www.mtadiet.fr

FEURS



Dernières opportunités

T3 - 73 m²
avec loggia de 7 m²

T3 - 67 m²
avec loggia de 5 m²

T2 - 49 m²
avec loggia de 7 m²



Résidence « Le Coliseum »
22, rue Gambetta
42110 Feurs



Nouvelle agence commerciale

Immeuble « Le Florentin »
66, place de la République - 42210 Montrond-les-Bains

Ouvert tous les jeudis de 9 heures à midi
ou sur RDV les autres jours.

THOMAS SA
PROMOTEUR AMÉNAGEUR

04 77 54 80 99

thomas-entreprise.fr

Au collège « Le Palais » une salle a été baptisée du nom de Samuel-Paty

Christine Rigo, principale du collège « Le Palais », a choisi la journée de la laïcité pour baptiser le laboratoire d'histoire-géographie du nom de Samuel-Paty. Elle n'a pas caché que cette journée « a depuis deux ans une saveur un peu plus amère après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie qui a été tué pour avoir voulu travailler avec ses élèves autour de la liberté d'expression. » Elle n'a pas caché que « la communauté éducative ressent encore le besoin, au-delà des injonctions médiatiques, de travailler avec nos élèves, nos enfants, autour des valeurs de la République pour que les mots liberté ; égalité ; fraternité et laïcité ne soient pas seulement un emblème au fronton des mairies, pour que les enfants comprennent la nécessité de faire vivre ces valeurs au quotidien. »

Des élèves de 6^e et de 4^e, dont certains sont membres et délégués du conseil de la vie collégiale, ont rappelé l'importance de garder en mémoire ce qui s'est déroulé et qu'il est nécessaire de faire vivre le respect.

Catherine Limousin, représentante de l'association de parents d'élèves FCPE, rappela que le lien école – parents demeure fondamental et que la laïcité est l'ouverture à l'universel.

Sylvie Delobelle, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, insista avec fermeté sur le fait qu'il ne fallait jamais oublier et qu'il est impératif que chacun garde sa liberté d'expression.

En fixant la plaque sur la porte du laboratoire d'histoire-géographie du collège « Le Palais », Christine Rigo insista sur le fait que « les enseignants sont aussi des éducateurs et que cette tâche est la plus difficile parce qu'il faut lutter chaque jour contre l'obscurantisme, contre les fake news. »

Avant d'apposer la plaque, Christine Rigo rappela que Samuel-Paty, professeur d'histoire-géographie a été assassiné le 16 octobre 2020 dans l'exercice de ses missions en défendant le droit à la liberté d'expression.



CRÊPERIE BRETONNE

La
Perle Fine

GALETTES - CRÊPES - GLACES

Fêtez la Chandeleur
à La Perle Fine !

Votre crêperie bretonne à Feurs au faubourg Saint Antoine est ravie de vous accueillir pour un moment convivial en famille ou entre amis.

Vous pourrez voyager dans notre atmosphère moderne dans la bonne humeur et d'un service rapide !

Kevin et Carolane vous séduiront parmi les galettes et crêpes traditionnelles « fait maison » à base de produits bruts de qualité plus gourmandes les unes que les autres.

Vous pourrez également profiter de notre salle climatisée et terrasse ombragée. Réservation conseillée !

GRANDE NOUVEAUTÉ

Nous avons mis en place une galette et crêpe du moment. Ce sont des exclusivités hors de la carte qui changent tous les mois !

Faubourg Saint-Antoine • 42110 FEURS • Tél. 04 27 56 90 38



Un chèque pour « Le chemin de Lola »

À l'occasion de leur banquet des 70 ans, les membres de la classe 1971 ont souhaité faire un don à une association caritative. Ils ont choisi « Le chemin de Lola ». Avec émotion René Coquard et Raymond de Chatillon ont reçu un chèque des mains du trésorier Victor Poncin. Cela s'est fait en présence du président Serge Bertholon et des dames de la « 71 » sous les applaudissements des classards.



Les gendarmes de la compagnie de Montbrison ont fêté Sainte-Geneviève à Feurs.

Les gendarmes honorent leur sainte patronne

Les gendarmes de la compagnie de Montbrison se sont retrouvés à Feurs afin de fêter leur sainte patronne, sainte Geneviève. Ils ont assisté à une cérémonie religieuse à l'église Notre-Dame en présence notamment de Jean-Pierre Taite, maire de Feurs.



JOURNÉE

Portes ouvertes

SAMEDI 12 MARS
COLLÈGE DE 9H À 16H • ÉCOLE DE 9H À 13H

INSCRIPTION DÈS À PRÉSENT
 pour garantir votre choix d'options

École | 04 77 26 47 69 | 42110 Feurs
 ecole-champagnat-direction@orange.fr

Collège | 04 77 26 12 68 | 42110 Feurs
 champagnat.direction@orange.fr

« Éduquer, c'est Aimer. »





www.groupe-scolaire-champagnat.fr





Anne

Oser se Lancer...



Adeline

Oser entreprendre au Féminin...



Céline

Oser l'aventure ...



Claudine

Oser S'élaner ...



Béatrice

Oser vivre sa Vie en restant Soi...

Elles ont osé !

Le réseau FCE France (femmes chefs d'entreprises), premier réseau d'entrepreneuriat féminin national, vient de s'étoffer. Après le Roannais et le Stéphanois, la section du Forez vient de voir le jour. Une très belle initiative qui comble le vide laissé au centre du département de la Loire. Son lancement s'est fait en présence de 200 personnes à Feurs, à l'équiforum. Cette soirée avec une thématique :

« Oser ».

Béatrice Brunel, la présidente, était entourée des membres de son bureau, Sylvie Labrosse, vice-présidente ; Andrée Aspin, trésorière ; Anne Jouanjan, secrétaire et, bien entendu, de la totalité des adhérentes.

La présidente, devant une pléiade de forces vives du Forez, expliqua la démarche des Foréziennes. À l'instar des autres délégations, « *le FCE Loire Forez se veut être le porte-parole des femmes chefs d'entreprises afin que nous soyons mieux représentées dans la vie économique et institutionnelle.* » Elle insista également sur la cohésion du groupe afin de pouvoir grandir ensemble par le biais d'expériences et de partages en faveur du progrès individuel.

Puis, tour à tour Jean-Pierre Taite, maire de Feurs, Carine Rouvier, présidente nationale de FCE France prirent la parole. Les intervenants étaient fiers de voir le dynamisme de ces femmes chefs d'entreprises qui souhaitent s'inscrire dans une dynamique de progrès partagé et de participer à la croissance des activités du territoire.

Après ces prises de parole, Vanessa Murena-Archer, animatrice de la soirée, invita trois personnes à venir échanger leur point de vue sur l'implication de la femme dans les gouvernances économiques. Il s'agissait de Frédérique Seret, présidente de la maison Yvonne & Alexis spécialisée dans la broderie d'or destinée aux habits et coiffes des militaires et hauts fonctionnaires à Cervières, Maeva

Oser

Le réseau femmes chefs d'entreprises Loire Forez est lancé

Minet, artiste forézienne et Pierre-Yves Ginet, photjournaliste originaire de Roanne, corédacteur en chef du magazine *Femmes d'ici et d'ailleurs*. Ce magazine – qui se trouve uniquement sur abonnement – met en lumière ce que sont et font les femmes en France et dans le monde. Chacun expliqua son parcours. À aucun instant les paroles n'exacerbèrent le féminisme. Les propos ont démontré qu'être une femme chef d'entreprise en France aujourd'hui est le signe d'une double réussite : en tant que femme et en tant que chef d'entreprise. En filigrane, le message d'Yvonne-Edmond-Foinant, créatrice du FCE France en 1945, se révélait au fil des paroles : « *seules nous sommes invisibles, ensemble, nous sommes invincibles.* »

« *Nous finalisons actuellement le programme 2022* » explique Béatrice Brunel. *Il sera en adéquation avec le thème du lancement « Osez ! »*. Elle espère pouvoir programmer des rencontres avec des acteurs comme le président du conseil des prud'hommes et des visites d'entreprises implantées dans le Forez.

Depuis le lancement du FCE Loire Forez, des nouvelles demandes d'adhésion sont arrivées sur le bureau de la présidente. Les femmes n'hésitent plus, elles osent, tout cela pour la vitalité de leur territoire !

• Tél. 06 72 93 10 39 ;
www.fcefrance.com
Facebook® : FCE Loire Forez



Anna
Oser à chaque Projet...



Andrie

Oser transmettre l'Histoire des Femmes qui ont changé le Monde...



Céline

Oser croire en sa Bonne étoile ...



Sylvie

Oser l'espérer. Oser prendre des risques. Oser le tenter.
Oser Vivre...



Catherine

Oser le Web Rural...



Isabelle

Oser la Résilience...

Rousson a vibré pour Hauts-Lyonnais !

Près de 2 000 spectateurs ont assisté aux 32^e de finale de la coupe de France de football opposant Hauts-Lyonnais au Sporting-club Bastia.



Pour la seconde fois, les joueurs de l'équipe Hauts-Lyonnais (régionale 3) ont affronté les joueurs insulaires corses en 32^e de finale de la coupe de France de football. La première fois c'était contre le CA Bastia, qui est devenu ensuite le FC Bastia Borgo. Les rhodaniens avaient perdu aux tirs au but 3 à 4. La rencontre s'était déjà jouée à Feurs, en janvier 2017. Le dernier match, c'était contre le sporting club de Bastia (ligue 2), en décembre 2021.

Suite à l'aval de la municipalité forézienne, le match s'est déroulé sur le terrain d'honneur du stade Maurice-Rousson. Les bénévoles de l'USF étaient à pied d'œuvre pour prêter main-forte aux dirigeants de Hauts-Lyonnais et pour accueillir 2 000 spectateurs. Si la très grande majorité de ceux-ci étaient pour l'équipe « locale », des supporters bastiais avaient pris place dans les tribunes.

Les tribunes du stade Maurice-Rousson étaient copieusement garnies pour ce match de 32^e de finale de la coupe de France opposant Hauts-Lyonnais (en bleu) et le SC Bastia (en blanc).



Mathis Royet, défenseur rhodanien, dégage de la tête.

Sportivement, la première période a été difficile pour Hauts-Lyonnais puisque le FC Bastia a marqué trois buts dans les 45 premières minutes. À la sortie des vestiaires les joueurs de Hauts-Lyonnais se sont bien ressaisis mais ne sont parvenus qu'à concrétiser une seule fois, dès l'entame de la seconde période. Le SC Bastia s'est donc imposé en terre forézienne. Grâce à ce 32^e de finale, Feurs a été

une nouvelle fois sous le feu des projecteurs puisque le match a été retransmis en direct par *Eurosport* qui assurait un duplex. *TF 1* a consacré un reportage dans son émission *Téléfoot* et côté presse radiophonique, les journalistes de *RMC* étaient présents. *Actufoot* et *L'Équipe* ont parlé de la rencontre dans leurs colonnes sans oublier les nombreux médias régionaux.

Les caméras d'Eurosport étaient installées autour du terrain forézien pour une retransmission en duplex sur la chaîne Eurosport 2.



Tournoi officiel de badminton *Dimanche 27 février*

Le badminton est un sport bien enraciné à Feurs. Une baisse des adhérents s'est fait ressentir en 2020. Aujourd'hui les effectifs sont largement remontés et les adhésions sont similaires à celles de 2019 avec 120 membres. C'est une double preuve ! Cela confirme la bonne ambiance au sein du club et cela consolide la présence de ce sport ludique en terre forézienne. C'est rassurant pour Muriel Vial, présidente et Jérôme Chamfray, vice-président.

« Nous comptons une cinquantaine de jeunes » précise Guillaume Vial, le trésorier. C'est important pour la vie et la pérennité du club. Trois entraîneurs bénévoles ont pour mission d'encadrer

les jeunes (à partir de six ans) lors des entraînements, au gymnase n° 1. Un quatrième entraîneur s'occupe plus particulièrement des adultes.

Anthony Polliotto, Fanny Poulard et Kévin Bonnet évoluent au niveau régional. De nombreux autres badistes sont classés dans les compétitions départementales. Il existe aussi une section « loisirs » où, à l'image de l'ensemble du club, règne une cordiale ambiance.

Cette nouvelle année débute par l'organisation de l'édition 2022 des « Volants foréziens ». De nombreux joueurs (une centaine) participent à ce tournoi officiel. Ils viennent de la Loire, du Rhône et de la Haute-Loire. Ils s'affronteront en simple



Guillaume Vial.

homme, simple dame et double mixte. Les Foréziens pourront venir au gymnase pour encourager les participants et rencontrer les responsables de « Feurs badminton-club », l'entrée est gratuite.

• Tél. 06 18 34 71 86 ;
<https://fbc4233.wixsite.com/feurs-badminton-club> ;
 Facebook® : FBC42



Photos : François PERROT



ESTIMATION OFFERTE

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI SOUHAITE VENDRE SON BIEN ?

PARRAINEZ ET RECEVEZ 250 € EN CHÈQUES CADEAUX

CHEZ VOS COMMERÇANTS LOCAUX, POUR VOUS ET VOTRE FILLEUL.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ? CONTACTEZ-NOUS AU 04 77 26 00 20.



AGENCE GUY HOQUET L'IMMOBILIER FEURS
 10 Rue de la République - 42110 FEURS

Une dictée ouverte à tous

Le RERS de Feurs organise, jeudi 10 février, une soirée « dictée ». Ouverte à tous, elle débutera à 19 h 30 au théâtre du forum. Les trente premières minutes seront consacrées à la dictée pour les enfants. Les corrections seront faites à 20 heures. La dictée reprendra ensuite pour les adultes. Entrée gratuite.

■ « Les efforts pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie sont significatifs »

- *Le jury régional vient de décerner le label « deux fleurs » à la ville de Feurs.*
- *La conclusion du jury fait ressortir le travail collectif sur l'ensemble des dossiers municipaux.*
- *L'embellissement et la qualité de la vie sont des éléments importants.*

Une bonne nouvelle est arrivée en fin d'année dernière, presque comme un cadeau de Noël. Il s'agit de l'obtention du label « deux fleurs » décerné par le jury régional de l'association « Villes et villages fleuris », le label national de la qualité de vie. Cette distinction « deux fleurs » récompense le fruit d'un travail collectif sur les projets municipaux.

Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Cette progression dans le classement est le résultat d'un travail qui a débuté dès 2008. À l'époque Sylvie Dessertine était conseillère municipale, membre de la commission cadre de vie. Elle n'avait jamais caché que l'objectif était d'obtenir une première fleur. Elle a été décrochée en 2014. « *Le jury est assez exigeant et les membres ont posé beaucoup de questions* » disait-elle. Fort des remarques faites, la ville de Feurs postula pour la seconde fleur. C'était en 2014. Le jury c'était de nouveau déplacé sans toutefois rendre un avis favorable. Qu'à cela ne tienne, la municipalité de Feurs, se basant sur leurs recommandations, a poursuivi son travail. La synergie entre tous s'est renforcée. Les actions ont été encore plus coordonnées.

(La stratégie d'aménagement du territoire clairement exprimée par la municipalité

Les membres du jury ont bien décelé la conjugaison du travail de tous. Ils ont noté un « *engagement affirmé dans la démarche de labellisation et le jury a apprécié que la stratégie s'appuie et prenne en compte le contexte territorial de la commune. L'objectif de progresser dans le label est cohérent avec la stratégie d'aménagement du territoire clairement exprimée par la municipalité.* »

Au-delà des actions conjointes et réalistes du binôme « élus – agents de la collectivité », le rapport du jury régional mentionne, dans les éléments de satisfaction, « *les nombreuses actions et animations réalisées afin de promouvoir la démarche : plantations avec le lycée du Forez, portes ouvertes des serres, jardins partagés, concours des maisons fleuries, etc...* ». Il a aussi relevé les différents stades de consultations avec les administrés lors de la conception de nouveaux projets.

Les membres du jury ont disséqué Feurs. Ils ont vu, ils se sont renseignés. Ils ont été satisfaits, peu ou prou. S'ils ont félicité les élus et techniciens, ils ont aussi proposé des axes d'amélioration. Ceux-ci ont été soigneusement notés. Ils seront pris en compte pour le Feurs de demain.

En conclusion de son rapport de deux pages, le jury mentionne : « *Les efforts pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie sont significatifs. La collectivité se donne les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité touristique, résidentielle et économique de son territoire tout en confortant son identité. Au regard de cette visite, de la stratégie présentée et des aménagements réalisés, le jury régional attribue le label deux fleurs à la commune de Feurs.* »



Franciane Thévenet

Conseillère municipale chargée du cadre de vie

« Un énorme travail a été fourni par tous »

Membre de la commission « urbanisme, eau/ assainissement, cadre de vie », Franciane Thévenet est tout particulièrement chargée de la partie « cadre de vie ». Elle ne cache pas que ce label « deux fleurs » « *c'est une très belle récompense pour la ville de*



Sylvie Dessertine

Ancienne conseillère municipale

« Je suis très contente pour la ville de Feurs »

« Je suis très contente pour la ville de Feurs qui le méritait depuis un moment. C'est une très bonne nouvelle ! Il faut féliciter toute l'équipe et Franciane Thévenet qui est désormais l'élue responsable de ce dossier. Il ne faut pas oublier que beaucoup d'efforts d'embellissement ont été réalisés depuis de nombreuses années et que cette deuxième fleur a été attribuée au regard de très nombreux critères relatifs à la qualité de vie et pas que sur le fleurissement. »



De gauche à droite, Franciane Thévenet, conseillère municipale de Feurs ; Ludovic Buisson, responsable du pôle « espaces verts » du service technique de Feurs ; Romain Rateau, paysagiste conseil dans l'Allier ; Ludovic Bressieux, directeur du service technique de Saint-Denis-lès-Bourg (Ain) ; David Duchon, directeur du service technique de Feurs ; Florence Duvand, maire adjoint d'Évian-les-Bains (Haute-Savoie), vice-présidente du jury régional ; Jean-Pierre Taïte, maire de Feurs ; Florence Dubessy, élue à Issoire (Puy-de-Dôme), vice-présidente du jury régional et Georges Reboux, adjoint au maire de Feurs, le 29 juillet 2021 lors de la visite du jury régional du concours « Villes et villages fleuris, le label national de la qualité de vie ».

Feurs. C'est quelque chose qui a demandé beaucoup de travail pour les élus mais aussi pour les services municipaux. Un énorme travail a été fourni par tous. » Évoquant la visite du jury, elle note que les membres sont « très sévères et ont posé de très nombreuses questions. Ils ont pris en compte la propreté de la ville et ont apprécié l'enfouissement des réseaux. Ce n'est pas quelque chose de nouveau car depuis 2008, les opérations de voirie permettent de dissimuler sous terre les réseaux dits secs. Le jury a relevé l'harmonie des couleurs, avec des tons camaïeux et s'est montré satisfait de savoir que les plants sont cultivés en interne, dans les serres municipales. Le jury a même comparé la rue de Verdun, notamment à hauteur du parc, à Vichy ou à Évian. Nous avons été complimentés pour la route bleue et la plantation des arbres. Ce dernier point a été remarqué et le jury n'a pas manqué de souligner "la qualité du patrimoine arboré et l'intérêt que l'équipe municipale maintient avec un renouvellement permanent de son patrimoine boisé". Au regard de l'interaction sociale, le concours des maisons illuminées a aussi séduit le jury. »

Pas que l'ornement floral !

Riche de plus de cinquante ans d'histoire, le label « Villes et villages fleuris, le label national de la qualité de vie » est attribué à plus de 4 000 communes sur les 34 825 existantes. Si tout au départ, les critères de labellisation étaient très fortement axés sur l'ornement floral, ce n'est plus du tout le cas à l'heure actuelle. Évoluant avec les attentes des citoyens, le label s'est engagé sur les enjeux tels que la qualité de vie, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

Sur les traces d'un douloureux passé

Échappant à la rafle du Vél'd'Hiv à Paris, la famille Aszerman se réfugie à Feurs, en 1942. Le 26 avril 1944 le père de famille est arrêté par la Gestapo. Sylvia n'a que 9 ans. Elle assiste à la scène.

Soixante-dix-sept ans après elle réalise son « voyage de la mémoire » ô combien émotionnel.

«**P**our moi, Feurs c'est la rue de Saint-Étienne avec ces commerces, la boucherie Berthet, la mercerie Fougadoire, le parc. Feurs c'est aussi l'avenue de la gare, le cinéma, la gare, la rue Voltaire et, au numéro 9, la villa Astier, notre maison. » Soixante-dix-sept ans après, Sylvia Desclos de La Fonchais née Aszerman, décrit le Feurs qu'elle a connu durant la Seconde Guerre mondiale.

Jamais elle n'avait fait « ce voyage de mémoire ». Elle est pourtant revenue une fois dans la capitale du Forez pour assister à des funérailles, en 1970. Était-ce trop tôt pour retourner en ces endroits où bonheur et malheur se sont côtoyés ? Probablement. Les années se sont écoulées sans qu'elles effacent pour autant le souvenir de Feurs.

Le désir de refaire le chemin parcouru durant ces douloureuses années de guerre devenait de plus en plus pressant. Les confinements ont peut-être accéléré cette envie de se replonger dans le passé. Malgré cela, il fallait un déclic pour revenir dans la Loire. Ce déclic, il s'est produit de manière fortuite durant l'été 2021, au Grau-du-Roi. Sylvia et Serge, son mari, ont sympathisé par hasard avec un couple de vacanciers connaissant bien Feurs pour y avoir de solides attaches familiales en la personne d'Odile et d'Hervé Oriol. Au cours de la discussion, il est question, de manière fortuite, de Feurs. C'est là que s'enclenche l'histoire de ce « voyage de mémoire ». Odile et Hervé Oriol sont chargés d'organiser la « visite » de Feurs.



Photo transmise par la famille Desclos de La Fonchais.

En août 1942, les parents Aszerman dans le jardin public, à Feurs.

« Maman nous arrache l'étoile jaune »

La famille Aszerman réside à Paris, au 28 boulevard de Strasbourg dans le 10^e arrondissement. Le régime de Vichy déchoit les juifs de la nationalité française : ils n'ont plus le droit de travailler. En mars 1942, Jean, le père de famille quitte Paris. Il utilise un camion de déménagement, avec un fond aménagé, pour se rendre en zone libre. Il arrive à Lyon qu'il connaît bien pour y travailler avec des fournisseurs en textile. Il quitte la capitale des Gaules pour se

rendre à Feurs. Il prend contact avec les demoiselles Geneviève Fougadoire et Marthe Landré. Elles étaient ses clientes et avaient un commerce rue de Saint-Étienne. Grâce à elles, Jean Aszerman va louer une maison, la villa Astier au 9 rue Voltaire.

À Paris, où se trouve encore son épouse et leurs trois enfants, la situation se dégrade pour les juifs. Le port de l'étoile jaune est obligatoire, tout comme l'aposition « juif » en gros caractères rouge sur les papiers d'identité. Le 15 juillet, une information arrive aux oreilles de Mme Aszerman : une rafle va avoir lieu. « Maman tente le tout pour le tout » raconte Sylvia. « Elle va voir la concierge de notre immeuble, une antisémite notoire. Elle n'hésitait pas à me traiter de "sale youpine". Maman lui précise "nous quittons l'appartement pour nous rendre chez des amis". Elle lui indique la nouvelle adresse. Lorsque les policiers sont arrivés, la concierge s'est empressée de leur indiquer et dire que l'appartement était vide et surtout où nous étions. Le lendemain maman nous arrache l'étoile jaune cousue sur nos vêtements. Elle parvient à trouver un passeur et nous franchissons la ligne de démarcation,



Photo transmise par la famille Desclos de La Fonchais.



Il y a 77 ans, Sylvia était précisément à cet endroit lorsque la Gestapo a fait irruption au 9 rue Voltaire à Feurs.



Albert Descours habite actuellement au 9 rue Voltaire. Il avait 10 ans en 1943. Sylvia Desclos de La Fonchais et lui ont beaucoup échangé et les souvenirs communs ont émergé. Tout à gauche sur la photo, le docteur Serge Desclos de La Fonchais, époux de Sylvia.

se cachant des patrouilles et des chiens pour rejoindre Châteauroux, Lyon puis Feurs. »

La famille est au complet. Une nouvelle vie « presque heureuse » débute rue Voltaire. Et précisément, face au 9 rue Voltaire, les souvenirs remontent à la surface. Sylvia contient son émotion.

« Nous vivions relativement tranquillement. Mon père s'occupait du poulailler et du potager. J'aidais souvent papa à tuer les doryphores. Il nous confectionnait nos vêtements. Nous avons vécu normalement. Nous allions nous promener au parc. À côté de chez nous, M. Couperiez était cultivateur d'oignons. Il avait trois filles qui m'ont toujours très bien accueillies. Elles étaient mes amies, notamment Yvonne, l'aînée. Pas très loin de la maison, il y avait le garage Faure. Ma sœur était secrètement amoureuse du garçon, André Faure. Les Faure avaient un chien qui s'appelait Dick. »

Les images de son enfance sont à jamais gravées dans sa mémoire.

« Le 26 avril 1944 vers 18 heures, nous partions avec maman et ma sœur chez la couturière lorsque deux français sont arrivés dans une traction noire : un en imperméable couleur mastic, les mains dans les poches, l'autre en ciré noir avec une mitraillette. J'étais de l'autre côté de la grille du portail. J'avais neuf ans mais j'ai compris tout de suite le danger. J'ai couru avertir papa, il était dans le jardin. Il s'est précipité dans la maison pour aller dans une cachette aménagée derrière l'armoire. Mais la Gestapo me talonnait. Papa avait un pied sur une marche de l'escalier. Ils lui ont dit de ne

pas s'enfuir. J'ai vu papa s'arrêter et pâlir. Il était statufié ! C'est la dernière image que j'ai de lui. J'avais ma poupée dans les bras. Je l'ai serré très fort. Je l'ai toujours, précieusement conservée à la maison. Ils ont baissé le pantalon de papa pour voir s'il était circoncis. Ma sœur leur a tenu la dragée haute. Elle a eu l'audace de leur dire "Vous avez un sacré métier !" »
Le gestapiste pointe son arme en direction de la jeune fille en lui disant : « Si vous continuez, je vous laisse sur le mur. » « Maman m'a emmené avec elle dans une pièce pour me donner de l'argent et là, un premier miracle s'est produit. La Gestapo m'a dit, à ma sœur et moi, "Foutez le camp toutes les deux !" »
Main dans la main, les yeux embués, les jeunes filles tournent le dos à ces deux personnages rogués et abandonnent, le cœur gros, père et mère.

Elle venait d'avoir 18 ans...

En 1944, Paulette Vialatte venait d'avoir 18 ans. Comme toute jeune fille de son âge, malgré les affres de la guerre, elle aspirait à une vie harmonieuse. Dans son cercle d'amies très proches, il y avait France Girard, la fille du garagiste. Et c'est par son intermédiaire qu'elle fit connaissance avec les enfants Aszerman. Promenade après promenade dans les allées du parc, les demoiselles se sont liées d'amitié.

À bientôt 96 ans, Paulette Vialatte a toujours le regard vif. La mémoire n'est pas défaillante, le verbe est posé et riche. « Je suis devenue amie avec la famille Aszerman par hasard. Tout le monde savait qu'ils étaient juifs et qu'ils étaient venus se réfugier à Feurs. Je n'avais pas d'interdiction de les rencontrer. Ils étaient très bien intégrés. Nous allions au parc nous balader. À cette époque, ça nous suffisait pour se distraire. Quand leur père a été arrêté, il me semble qu'on avait entendu parler des camps de concentration mais sans savoir ce qu'il s'y passait. Je les ai encore plus côtoyées après cette épreuve. Sylvia était à l'école avec ma sœur Éliane. J'avais le même âge que la sœur de Sylvia, Micky. Nous étions vraiment des amies. Dans les années 1970, j'allais la voir et nous sommes restées en contact mais par la suite la vie a fait que nous nous sommes perdues de vue. »

Micky Aszerman a épousé René-Meunier, un Forézien aujourd'hui disparu. Ils ont tenu un commerce rue de Verdun. Aujourd'hui Micky réside dans le Gard.



Paulette Vialatte se souvient très bien de ces jeunes années marquées par la Seconde Guerre mondiale.

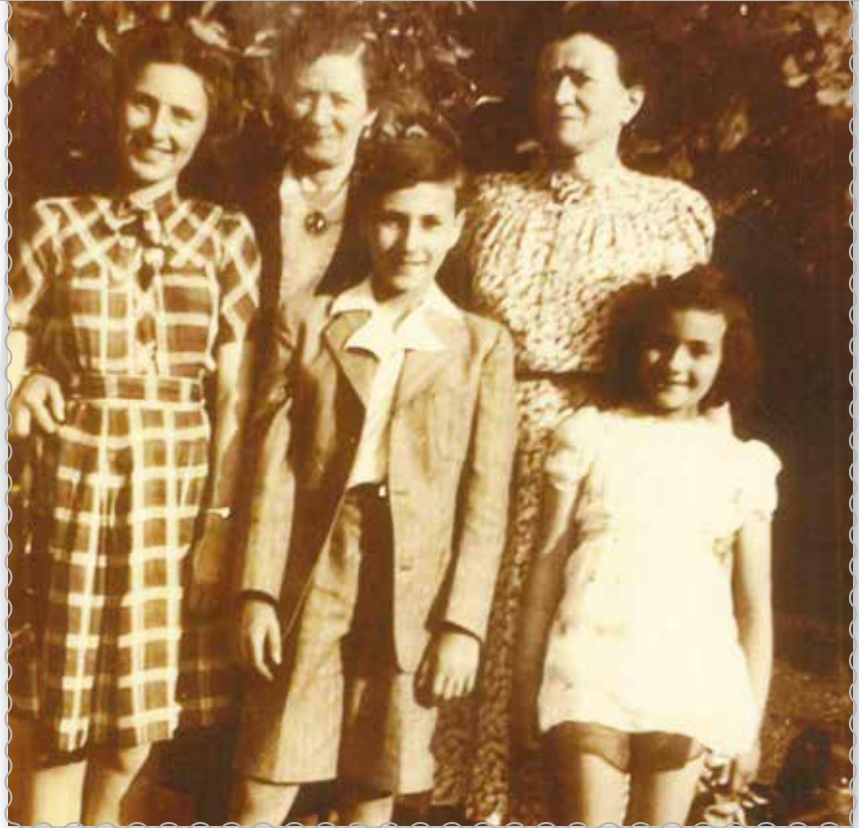
Sur les conseils de leur mère, elles vont se réfugier chez les demoiselles Fougedoire et Landré ⁽¹⁾.

« Elles ont été formidables ! Elles nous ont consolé. Elles nous ont bordé. L'une d'elle est allé chercher mon frère Maurice qui avait un cours de français chez son instituteur M. Collomb. Un deuxième miracle : maman est revenue, en pleurs, dans la soirée. Elle avait été relâchée, jurant qu'elle était arienne. Manifestement elle n'était pas sur la liste. »

Les demoiselles Fougedoire et Landré ont été formidables

Inutile de dire que la vie a été plus compliquée par la suite. Micky, la grande sœur allait au ravitaillement à Panissières en vélo. Sylvia a été mise en sécurité dans une communauté religieuse à Bourg-Argental. Elle y restera peu de temps. Elle ira ensuite, sous le nom de Paulette Berliet, à Saint-Galmier « dans une famille merveilleuse qui m'a coucouné. Il y avait les grands-parents, M. et Mme Escoffier et les parents, M. et Mme Schultz et leurs deux enfants Rirette, 13 ans et Jeannot, 10 ans. J'ai vécu là -bas jusqu'au 6 juin 1944. Je me souviens très bien de ce matin. De très bonne heure, M. Schultz et son épouse m'ont réveillé en me disant "On va se promener". Il m'a pris sur son vélo et nous sommes allés dans la campagne. Dans un champ, il y avait des coquelicots, des bleuets, des marguerites. Il m'a demandé de faire un bouquet. Lorsque j'avais le bouquet dans les bras, il m'a dit : "Les alliés ont débarqué ce matin, tu vas bientôt pouvoir rejoindre ta famille". »

Effectivement, elle va retrouver Feurs. Sa maman, sa sœur et son frère. Ils n'ont



Les demoiselles Fougedoire et Landré sont au second plan derrière, de gauche à droite, Micky, Maurice et Sylvia.

aucune nouvelle de leur père. Ils sauront bien plus tard qu'il a quitté Drancy le 15 mai 1944 par le convoi 73. Il y avait 878 hommes et adolescents, tous valides et en bonne santé dont le père et le frère de Simone Veil. Tous devaient travailler pour l'organisation Todt. Exceptionnellement, ce convoi s'est dirigé vers les pays Baltes. A Kaunas, en Lituanie, le train a été divisé en deux et 600 personnes ont été assassinées, fusillées au fort IX. Le père de Sylvia en réchappe. Il est incarcéré à Reval, en Estonie puis sera transféré au camp de Stutthof, en Pologne, le 2 septembre 1944. Du convoi 73, ils ne sont plus que 34. Le 25 janvier 1945, il partira pour les marches de la mort. Il fera 140 kilomètres en onze jours, sans manger

sans boire pour arriver au camp de Ruben, en Pologne. Dans la nuit du 10 au 11 mars 1945, l'Armée rouge libère le camp dont sept hommes du convoi 73. Jean Aszerman est de ceux-ci. Mais il ne reviendra jamais en France. Il va disparaître. Son corps ne sera jamais retrouvé.

Lors de son voyage de mémoire, quittant la rue Voltaire, Sylvia tient à s'arrêter à la gare de Feurs. Là où elle venait avec sa mère, sa sœur et son frère attendre un hypothétique retour. Tous avaient le secret espoir de revoir celui qui leur avait été ravi le soir du 26 avril 1944. Mais à chaque fois qu'un train de prisonniers arrivait à Feurs, alors que certaines familles avaient la joie de retrouver l'un des siens, la famille Aszerman s'en retournait, elle, encore plus affligée.

Le vent s'engouffre sous l'auvent de la gare. Le quai est désert. Sylvia regarde au loin. Les voies rectilignes se perdent à l'horizon. Elle confie : « C'est mon dernier pèlerinage. Celui de la petite fille, qui de 7 à 9 ans, a fui les nazis. » Mais c'est certain, jusqu'à son dernier souffle elle militera pour que la mémoire ne s'efface pas, pour que l'Histoire se transmette, pour qu'aucune trace du passé ne sombre dans l'oubli, pour ne pas faire insulte à la mémoire de ceux qui ont été martyrisés, exterminés par la milice française et les nazis et surtout, pour que cela ne se reproduise jamais.

François Perrot

Le pèlerinage en mémoire de son papa devait conduire Sylvia Desclos de La Fonchais sur le quai de la gare de Feurs.



(1) Le magasin était situé 16 rue de Verdun. Il a été repris en 1963 par Yvette Palais avant de devenir en 2013 un magasin de fleurs « Cœur de roses ».

Feurs en point de chute

La famille Coblentz habitait à côté de la mairie. Alors que la Gestapo est sur le point de faire irruption, le réseau de la Résistance forézienne s'active pour les avertir du danger imminent.

« **N**otre père est né en 1903 à Sarreguemines. À cette époque, l'Alsace-Lorraine était dans l'Empire allemand. La famille était farouchement francophile. Tout le monde parlait français à la maison, mais à l'extérieur l'allemand était la langue obligatoire », expliquent les frères Coblentz, Jean-Paul, 89 ans et Michel, 86 ans, qui, nés à Strasbourg sous régime français, ne savaient pas l'allemand et ne l'apprirent qu'au lycée.

Ils n'étaient que des enfants lorsque Adolf Hitler, chancelier du III^e Reich, vomissait ses idées nauséabondes sur les Juifs. Toutefois, ils se souviennent bien « des bruits de bottes », comme dit Michel Coblentz. « À la fin des vacances d'été 1939 passées dans le Pas-de-Calais, l'imminence évidente de la guerre conduit les familles de notre père Marcel et de son frère Georges à louer une maison à Bonny-sur-Loire, dans le Loiret. Nos parents étaient extrêmement vigilants et ont décidé de ne pas retourner à Strasbourg », se souviennent Jean-Paul et Michel.

Alors que la guerre vient d'être déclarée, les événements s'enchaînent : la mobilisation des deux pères et une naissance dans chaque famille. « Le séjour à Bonny dure jusqu'à la fin du printemps 1940, époque où l'armée de l'air fran-



Photographie aérienne J. CELLARD - Lyon. Collection privée François PERROT

On distingue très bien, à gauche de la mairie, la maison où se sont réfugiés les membres de la famille Coblentz.

çaise réquisitionne la maison. Les deux familles s'installent alors à Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre, mais n'y restent que trois semaines car les armées allemandes déferlent sur la France », précise Michel Coblentz.

(L'exode !

Après un exode de quatre jours, ils sont dans le Puy-de-Dôme au moment de l'armistice du 22 juin 1940 et recherchent une nouvelle maison. Ils la trouvent dans le Forez, « car mon père travaillait pour la société Rivory de Saint-Chamond. M. Rivory louait à sa propriétaire Mlle Ory une maison à Feurs, qui à l'époque était disponible et dans laquelle nous nous sommes installés ». Jean-Paul se souvient qu'elle avait été précédemment occupée par d'autres réfugiés.

Cette maison est située à l'angle de la rue Gambetta et des places Antoine Drivet et Bovine. Cette dernière s'appelle aujourd'hui place Charles Dorian et la maison héberge actuellement au rez-de-chaussée le salon de coiffure de Bernard Laurier.

En face, le bistrot existait déjà, tenu par M. Perret et son épouse. Jean-Paul Coblentz les dépeint comme « des gens charmants ». Les souvenirs se réveillent : « Mon père louait un champ à M. Sbeghen,

route de Valeille. Il cultivait des pommes de terre et on tuait des doryphores. Avec mon frère, nous passions beaucoup de temps à regarder M. Foyatier, le forgeron. Ma mère nous emmenait souvent nous promener au parc avec notre petite sœur Anne-Marie. On allait aussi au Bout du Monde ». « Oui, là-bas il y a la rivière la Loise », se souvient son frère. Ils allaient aussi au Lignon pour se baigner.

Le marché se déroulait sous leurs fenêtres. Jean-Paul Coblentz se rappelle ces mardis avec les bêtes sur la place Drivet : « Je me souviens d'un accordéoniste et d'un chanteur qui interprétaient Ah ! Le petit vin blanc. Ils vendaient également des partitions. Toujours près de chez nous, il y avait une dame qui ramassait les peaux de lapin, le "pati" c'est le nom qu'on donnait en patois à ces personnes. Mes parents faisaient du café ersatz avec de l'orge ou du soja grillé. Je me souviens de l'huilerie Thiollière, de la boutique de vêtements "la grande maison" au carrefour central, dans la rue Mercière du marchand de lait M. Talichet et de la mercière, Mlle Pine. J'ai aussi en mémoire un personnage local, un clochard que l'on appelait le grand Chibreli. » Jean-Paul se souvient aussi des expressions foréziennes, un langage qu'il reconnaît toujours employer.

Photo fournie par la famille Coblentz.



Michel Coblentz, 8 ans, au bord du Lignon.

Lorsque l'on évoque la présence des troupes d'occupation, sa mémoire a enregistré « un tank en bois qui était place Bovine pour faire des manœuvres. On voyait aussi les Allemands défiler en chantant. »

Avant de partir en pension au Chambon-sur-Lignon à l'automne 1943, les deux garçons sont scolarisés à l'école laïque. Mme Py, MM. Gonon, Maugé, Moulin et M. Philippe, directeur de l'école, ont été leurs maîtres. Jean-Paul Coblentz évoque les noms de ses camarades : *Georges Desplaces, Jean Jourlin, Bernard Nigay, Venet, Poncet, Thiollière. Michel rappelle qu'il était en classe avec Jean-Marcel Penet, futur pharmacien à Feurs.*

Les enfants jouent souvent aux billes. L'ambiance est bonne, à l'exception d'un "incident" ou deux : « *Nous nous sommes retrouvés une fois, mon frère et moi, les doigts pointés sur nous par des écoliers qui disaient "sales juifs, petits juifs"... Le comportement des gamins vis-à-vis de nous, ils ne l'avaient pas inventé, ils l'avaient entendu chez eux* ». C'était à la marge, mais cela permet de penser qu'un antisémitisme latent existait à Feurs, comme sans doute aussi ailleurs.

Photo fournie par la famille Coblentz.



Anne-Marie Coblentz, à 4 ans.

C'est une probable délation qui a entraîné une descente de la Gestapo, le mercredi 26 avril 1944, bien que rien ne permette de l'affirmer. Les Coblentz avaient été obligés, comme tous les juifs en France, de se faire recenser en mairie et il n'y avait pas d'ambiguïté : leurs papiers étaient estampillés « juif ».

« *Ce que m'a dit ma mère* », raconte Michel Coblentz, « *c'est le secrétaire de mairie, probablement M. Joannès Truchon* ⁽¹⁾, qui a traversé la rue pour les prévenir de l'arrivée de la Gestapo, laquelle s'était présentée à la gendarmerie de Feurs. Les gendarmes devaient

les conduire chez nous. Le gendarme Brison, que mes parents connaissaient très bien – il venait tous les vendredis soir chez nous, empruntait la machine à écrire de mes parents et s'en servait durant le week-end –, a piloté la Gestapo dans Feurs. Pour les conduire chez nous, volontairement il n'a pas pris le chemin le plus court... Nous ne serons jamais assez reconnaissants envers ces personnes qui ont permis de sauver notre mère et notre sœur ».

Une fillette de 4 ans sauvée par la famille Penet-Roux

Profitant de ces quelques minutes gagnées, le réseau de la Résistance forézienne s'active au plus vite pour prévenir les intéressées. Au domicile de la place Bovine, se trouvent à cet instant quatre générations de femmes (le père, Marcel, travaille alors à Lyon et les deux garçons sont en pension au Chambon-sur-Lignon, où se trouve également la famille de son frère Georges à partir de l'automne 1941). « *Il y avait notre arrière-grand-mère Berthe Wahl, 94 ans, notre grand-mère Jeanne Samuel, 63 ans* ⁽²⁾ *notre mère Yvonne, 38 ans et notre sœur Anne-Marie, 4 ans. Les deux seules en âge de prendre des décisions étaient notre grand-mère et notre mère. Cette dernière avait un devoir immédiat : sauver sa fille, notre petite sœur. Notre grand-mère, elle, ne pouvait pas abandonner sa propre mère, impotente et mal voyante. La décision a été prise sans hésitation* », détaille Michel Coblentz. Il poursuit : « *Notre mère, après une séparation rapide et difficile avec sa mère, s'est dirigée vers la pharmacie Penet-Roux. Elle connaissait très bien Marcelle Roux, avec qui elle avait été au lycée à Saint-Étienne. C'était évidemment une personne sûre. Elle lui confie notre sœur. Les Penet enverront celle-ci dans la ferme de leur ancienne employée de maison, Marinette. Notre mère se rend, elle, chez Joseph Girard, garagiste et taxi, installé rue Camille Pariat [NDA : aujourd'hui se trouve à la place un cabinet médical]. Il a conduit ma mère à la gare de Balbigny, d'où elle a rejoint notre père Marcel à Lyon, pour l'avertir de l'arrestation des grands-mères.* »

Par la suite la petite Anne-Marie⁽³⁾ a été rapatriée à Lyon avant d'être mise en pension d'enfants, à Chénelette, près du col



Photo fournie par la famille Coblentz.

Yvonne Coblentz, épouse de Marcel et fille de Jeanne Samuel

des Écharmeaux dans le Rhône. « *Une période horrible pour elle car elle n'a pas eu de nouvelles de nos parents, partis au Chambon-sur-Lignon, pendant près de cinq mois. Elle a cru qu'elle ne les reverrait pas. N'oublions pas qu'elle n'avait que quatre ans. Elle a été très marquée par ces événements et en a conservé des séquelles toute sa vie* », précise Michel.

Pour les deux autres femmes, tout va basculer dans l'horreur. Elles seront parmi les victimes du génocide juif par le III^e Reich. Ce sera la « destination finale » à Auschwitz-Birkenau. [Lire par ailleurs].

« *Nos parents étaient conscients du risque de l'arrestation et de la déportation. On parlait de déportation, sans savoir ce qui se passait derrière. On ne se faisait pas beaucoup d'illusion, Hitler étant ce qu'il était..., sur le sort des gens qui partaient. Mais on ne savait rien. J'ai découvert, en lisant le journal, l'existence des fours crématoires au début 1945 lors de la libération des camps* ».

En septembre 1944, la famille de Marcel Coblentz, qui s'était réfugiée après l'arrestation près du Chambon-sur-Lignon, revient à Feurs. Les scellés posés par les suppôts du régime nazi sont arrachés.

Jean-Paul Coblentz, à 12 ans, au bord du Lignon.

Photo fournie par la famille Coblentz.



On imagine le silence pesant qui régnait dans cet appartement. La lumière, traversant les persiennes des volets, permettait de distinguer les meubles. La poussière s'y était déposée. Une image ressurgit dans la mémoire de Jean-Paul : « On a même retrouvé un chat mort, complètement desséché. »

La vie reprend. Jean-Paul est marqué par la fête foraine qui se déroule juste derrière la mairie. « Il y avait les autos tamponneuses, on aimait bien ça. Il y avait un spectacle : "Nadia dans son grand cercueil de verre". »

Michel fait une nouvelle année scolaire à Feurs.

Puis la famille déménage pour s'installer définitivement à Lyon en septembre 1945. Mais Feurs n'est pas oubliée...

« J'ai passé les vacances de Noël 1946 chez les Penet », se souvient Michel. « La dernière fois que j'ai revu Jean-Marcel, c'était en 1953 ... on avait 18 ans. Feurs représente une tranche de notre vie ».

« Il ne faut jamais oublier le passé ! Il faut toujours avoir présent à l'esprit que tout peut recommencer », martèle Michel Coblentz. Le mémorial de la Shoah à Paris, le mémorial Yad Vashem à Jérusalem sont là pour perpétuer le souvenir et se rappeler que l'homme est capable du pire. Pour Jean-Paul et Michel Coblentz la rancœur n'est pourtant pas à l'ordre du jour. Ils ne confondent pas. Leurs enfants ont été élevés dans les valeurs d'humanisme. Beaucoup ont appris la langue de Goethe. Et certains ont fait des échanges scolaires avec des

enfants allemands de leur âge. Ils ont vu la maison de Feurs, pour ne pas oublier l'histoire de leur famille.

« Malgré la collaboration avérée de l'État français du Régime de Vichy à la déportation des juifs, nombre d'entre eux ont pu être sauvés, notamment grâce à des actions individuelles admirables de certains de nos concitoyens. Mais si les Français avaient été manipulés et embrigadés par un fanatique, grand communiquant à sa manière, comme Hitler, que ce serait-il passé ? La prudence est donc de mise dans les jugements sur cette période de notre histoire et la vigilance nécessaire pour éviter le renouvellement de telles tragédies », conclut Michel.

François Perrot

(1) Sur celui qui a donné l'alerte « Nous n'aurons probablement jamais de certitude, sinon que c'était une personne de bonne volonté qui a eu le courage de prendre des risques », précise Michel Coblentz.
 (2) Berthe et Jeanne avaient été accueillies par Yvonne à compter de l'hiver 1942-1943.
 (3) Anne-Marie est décédée le 21 janvier 2021.

Déportées et mortes à Auschwitz-Birkenau

Alors que l'information de l'arrivée imminente de la Gestapo vient d'arriver à leurs oreilles, Jeanne, 63 ans, décide de rester avec sa vieille mère, Berthe. La nonagénaire a de grosses difficultés à se déplacer.

À l'heure actuelle, on ne sait toujours pas précisément où s'est déroulée l'arrestation. Il a été dit qu'elles avaient trouvé refuge dans l'église toute proche et que la Gestapo est tout de même parvenue à les retrouver. Ou bien alors étaient-elles encore dans leur domicile ? Ou dans la rue en direction de l'église ?

Cela ne change en rien leur funeste destin.

Arrêtées le 26 avril 1944, elles sont envoyées au camp de Drancy, puis

jetées dans un wagon à bestiaux le 20 mai en direction du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Situé en Pologne à 50 kilomètres de Cracovie, il a été le plus grand lieu concentrationnaire du III^e Reich. Créé par le reichsführer-SS ⁽¹⁾ Heinrich Himmler en 1940, le camp a été libéré par l'Armée rouge le 27 janvier 1945.

Sous les ordres notamment du sinistre SS-obersturmbannführer ⁽²⁾ Rudolf Höss, plus d'un million-cent-mille personnes y ont été assassinées ; 90 % des victimes étaient juives et 900 000 personnes sont mortes le jour même de leur arrivée. C'est probablement ce qui est arrivé à l'aïeule des Coblentz.

« Le convoi est parti de Drancy le 20 mai 1944 ⁽³⁾ et semble être arrivé à Auschwitz le 25 mai. Notre arrière-grand-mère ⁽⁴⁾ est probablement décédée pendant le transport, au cours duquel elle a atteint l'âge



Jeanne Samuel, raflée à Feurs le 26 avril 1944 à l'âge de 63 ans.

de 95 ans, faisant d'elle la doyenne des déportés de France ⁽⁵⁾ », précisent ses arrière-petit-fils, Jean-Paul et Michel.

Jeanne, qui ne l'a jamais abandonnée, a été assassinée dans les chambres à gaz à son arrivée ⁽⁶⁾.

(1) Il s'agit du grade d'officier général le plus élevé chez les SS.

(2) L'équivalent en France est le grade de lieutenant-colonel.

(3) Le convoi n°74 comptait à son bord 1 200 personnes, seuls 157 survivants ont été recensés en 1945 (Mémorial Yad Vachem).

(4) Berthe Wahl, née Bloch le 23 mai 1849 à Soultz (Haut-Rhin).

(5) In Mémorial de la déportation des Juifs de France, Beate et Serge Klarsfeld.

(6) Jeanne Samuel, née Wahl le 18 mai 1881 à Saint-Étienne (Loire), est décédée à son arrivée à Auschwitz.

« On écoutait Radio Londres »

« Évoquer cette période rappelle des bons et des mauvais souvenirs », confesse Jean-Paul Coblentz. « On écoutait Radio Londres et Radio Suisse romande. On avait aussi une carte au mur. On mettait des petits drapeaux pour suivre l'évolution de la guerre. Je me souviens d'être allé au ciné-théâtre pour voir Robin des bois avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Ce n'était pas fréquent, mais nous nous régaliions avec du maté qui était un résidu du passage du colza. C'était un peu comme du nougat. »

Photo fournie par la famille Coblentz.



Berthe Wahl, plus vieille déportée de France, raflée à Feurs le 26 avril 1944 à l'approche de ses 95 ans.

Photo fournie par la famille Coblentz.

Au fil des histoires *Vendredi 4 février*

Dans la série « Au fil des histoires », l'animation du vendredi 4 février sera réservée aux enfants de 18 mois à 3 ans. Ce rendez-vous des lutins aura pour thème : « Boîte à miam ». Elle débutera à 10 heures pour s'achever à 10 h 45.

• Tél. 04 77 27 49 73 ; mairie.bibliotheque@feurs.fr

Un air de Toscane dans la cuisine

Samedi 5 février

Manuela Petrini-Bertholon vous donne rendez-vous au lycée technique du puits de l'aune, le samedi 5 février. Elle vous proposera de préparer une focaccia de Toscane, une polenta champignons et gambas puis une tarte del nonno (du grand-père). Dans une ambiance décontractée, vous cuisinerez ce repas avant de le déguster. La participation (48 euros) à cet atelier « Saveurs de Toscane » est uniquement sur réservation.

• Tél. 06 89 78 01 70 ; manuela.petrini@orange.fr

Randonnée

Dimanche 6 février

Les membres de l'association « Les randonneurs du dimanche » entendent bien poursuivre l'année d'un bon pied. C'est la raison pour laquelle le programme de février va les conduire dans le périmètre de la commune de Saint-Héand. A la lisière du Forez et du Stéphanois, le parcours fera environ vingt et un kilomètres. Le rendez-vous est donné à 8 h 30, sur le parking derrière la mairie, place Dorian. Les participants doivent apporter un repas froid.

• Tél. 04 77 26 00 50 ;

jeanchristophejuillet@sfr.fr

La Table Ronde Traiteur

Portage de repas
à domicile
et en
entreprise

PLUSIEURS
FORMULES
sont proposées !



04 77 26 24 92

www.latableronde-traiteur.fr

Caméra photo-club : l'Iran et Persépolis

Dimanche 6 février

Le court métrage, présenté par Jean Mathiotte, retrace l'inoubliable voyage d'un groupe d'amis en Iran, sur la fameuse route de la Soie. Il nous conduira de Téhéran à Chiraz en passant par Isphahan et Yads, à la découverte de l'art persan. Au retour, le présentateur mettra les spectateurs sur les pas de Cyrus, Darius et Artaxerxès dans la mythique cité de Persépolis.

• Mercredi 2 février, 20 h 15, théâtre du forum.
Entrée gratuite.

Du 1^{er} février au 31 mars 2022,

c'est toujours Noël
à la Petite Boutique Orange
de Feurs !

La
Petite
Boutique
Orange

Pour toute souscription à une offre Fibre ⁽¹⁾,
un téléphone Orange Neva Start Offert ⁽²⁾

9 place Geoffroy Guichard

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h et 14h à 18h

Kit mains libres recommandé

Offre valable du 1^{er} février au 31 mars 2022, réservée aux 40 premiers clients ayant souscrits à une offre Fibre à la Petite Boutique Orange de Feurs uniquement.

(1) Offre réservée aux particuliers en France métropolitaine pour toute première souscription à une offre Livebox ou Livebox Up Fibre, Pack Open ou Pack Open Up Fibre. Le Pack Open est une offre indissociable avec engagement minimum de 12 mois. Offre soumise à conditions réservée aux particuliers en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité, sur réseaux et terminaux compatibles. Frais de résiliation de l'offre : 50 €. Location Livebox incluse : 3 €/mois. (2) Le téléphone Orange Neva Start d'une valeur de 69 €, sera envoyé après le raccordement effectif du foyer à la Fibre Orange dans un délai de 4 semaines.

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 €, 111 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866

■ Comédie : « Le jeu de la vérité »

Samedi 5 et dimanche 6 février

L'association « Le chemin de Lola » présente, grâce à la troupe du Colombier, une comédie théâtrale : « Le jeu de la vérité ».

Sur les planches, nous retrouverons un quatuor : trois hommes et une femme. Au cours d'un de leurs habituels dîners hebdomadaires, les trois jeunes quadras retrouvent Margaux, leur coup de cœur d'ados. Mais la surprise que leur réserve l'ancienne « bombe du lycée » risque de bouleverser le cours de la soirée ... Une comédie pleine de quiproquos et de facéties qui déclenchera l'hilarité des spectateurs.

Pour les deux représentations, samedi 5 à 20 h 30 et dimanche 6 février à 15 h 30, les places sont prises à l'office de tourisme (04 77 26 05 27). Participation minimum : 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

L'intégralité de la recette sera reversée à l'association « Le chemin de Lola ».

• « Le chemin de Lola »
Tél. 06 08 98 50 37



Mister Mat en solo

Samedi 5 février

Mister Mat, ex chanteur charismatique du combo blues Moutain Men, poursuit désormais sa route en solo. À mi-chemin entre Georges-Brassens et Johnny-Cash, Mister Mat est un éternel optimiste. Ces temps troublés lui ont permis d'avancer d'autant plus vite sur son nouvel album, *Du bonheur en retard* chez Decca Records/Universal. En français, cet opus est sans conteste celui qui lui ressemble le plus, où il lâche prise et se dévoile. On y retrouve *Au Western History*, single composé par Mickey 3D. Sorti à peine plus d'un an après son premier album, *Du bonheur en retard* est révélateur de sa furieuse envie de retrouver la scène et son public. Au château du Rozier, il va les retrouver, avec tendresse et simplicité mais surtout avec une énorme générosité.

• Samedi 5 février, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : plein tarif : 18 € ; réduit et abonnés : 15 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Conférence : les parents à l'épreuve du confinement

Mardi 8 février

La prochaine conférence, dans le cadre des rendez-vous du mardi de l'agorathèque pôle ressource santé-social, aura lieu le mardi 8 février. Le thème sera : les parents à l'épreuve du confinement. Cette conférence sera animée par Caroline Simon

de l'école des parents et des éducateurs. Elle aura lieu au lycée technique du puits de l'aune, à 18 h 30. L'entrée est gratuite.

Des livres et vous Vendredi 11 février

En ce mois de février, les responsables de la médiathèque « Au forum des mots » proposent de dépoussiérer les classiques. C'est en effet le thème de la soirée de l'animation gratuite « Des livres et vous ». Elle aura lieu le vendredi 11

février, à 18 h 30. Elle se déroulera à la médiathèque. C'est gratuit mais l'inscription est tout de même obligatoire.

• Tél. 04 77 27 49 73 ;
courriel mairie.bibliotheque@feurs.fr

■ Le goût de la langue Samedi 12 février

Le goût de la langue où comment deux comédiennes, un comédien et une pianiste revisitent et partagent savoureusement des textes du répertoire contemporain. Une petite forme théâtrale, parlée, scandée, chantée, mouvementée, pour rire, vibrer et s'émouvoir aussi de la poésie et des saveurs des textes de grands auteurs : Vian, Barbara, Nougaro, Anne Sylvestre, Julos Beaucarne, François Morel, Higelin, Bashung, Jeanne Moreau, Ben Mazué, Jean-Claude Mourlevat et quelques autres...

• Samedi 12 février, 20 h 30, château du Rozier. Plein tarif 14 €, tarif réduit et abonnés 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Rock avec BirdPen Samedi 19 février

En mars 2017, BirdPen donnait un concert aussi incroyable qu'inespéré au château du Rozier. Les membres du groupe déclareront, plus tard, qu'il s'agissait de la meilleure date de leur tournée. Mike Bird et Dave Pen ont souhaité renouveler l'expérience pour présenter leur dernier album. Rappelons que Mike Bird et Dave Pen ont fondé le groupe BirdPen en 2003. Le style musical emprunte les chemins du rock indé et les balades électroniques planantes. En 2020, ils enregistrent un sixième album dans lequel on pourrait voir de nombreux éléments liés à ce qui s'est passé ensuite avec la pandémie : des thèmes tels que l'isolement et la peur du monde extérieur. Au moment où les chansons ont été écrites, elles ne faisaient pas référence à une pandémie qui a obligé le monde à se confiner mais plutôt aux personnes qui passent déjà la majeure partie de leur vie à l'intérieur et le fait de penser qu'il est plus sûr et préférable de simplement rester chez soi.

• Samedi 19 février, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : plein tarif : 16 € ; réduit et abonnés : 13 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.

État civil du mois de décembre 2021

NAISSANCES

- 04/12** TOY Ömer, 36 boulevard de la Boissonnette.
08/12 CHARRIER Yoann, Lionel Severin, 9 rue du Montal.
11/12 UHART Liam, 5 boulevard de l'Europe.
13/12 BAROU Océane, 7 rue Mercière.
15/12 GRANGE Kelya, 6 rue Waldeck-Rousseau.

Décès

- 02/12** CHAPARRO LOPEZ Rufino, 78 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
04/12 LE-DU Hélène, Marie veuve PÉRON, 96 ans, 1 chemin de la Gloriette.
09/12 BONNEFOND veuve GIRAUD Jeanne, Josette, 94 ans, 5 rue du Forez.
10/12 SABAT Gilbert, Étienne, 72 ans, 3 rue Joannès Mollon.
10/12 ODOUARD Georges, Antoine, 78 ans, 17 impasse Paul Gauguin.
12/12 PIGNARD Roger, Léon, Pierre, 86 ans, 1 rue Victor de Laprade, le parc d'Assier « les cèdres ».
25/12 GARINO Fernand, 90 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter lors des élections présidentielles 2022, les inscriptions sur les listes électorales sont prises jusqu'au vendredi 4 mars en mairie, au service « accueil population » (8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, le samedi de 9 h à 12 h).

Des actions ciblées pour les femmes

Le service « politique de la ville » va proposer des modules, sous forme d'ateliers thématiques, en direction de jeunes femmes (lycéennes, étudiantes accompagnées ou non par la mission locale notamment). L'objectif est de permettre aux jeunes femmes l'acquisition d'outils complémentaires afin de mieux appréhender leur projet de vie et/ou professionnel. Les interventions proposées porteront sur l'estime et la valorisation de soi, le savoir-faire et le savoir être, l'égalité des chances de la mixité, la connaissance des institutions, ... La session va se dérouler sur huit séances durant les vacances scolaires d'hiver, du 14 au 17 février et du 21 au 24 février. Christine Chazelle-Billard, conseillère municipale, animera les ateliers

et s'appuiera sur l'intervention d'un coach mental, du CIDF (centre d'information sur les droits des femmes) et du FCI (femmes lutte contre les intégrismes).

- Tél. 04 77 26 64 84 ou 06 62 00 89 69 ;
- Courriel : mairie.politiquedelaville@feurs.fr



MENUISERIE • CHARPENTE
COUVERTURE • ZINGUERIE

E^{ts} Joël
REYNAUD

- Gouttières alu toutes dimensions neuf et rénovation
- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles • Zinguerie
- Menuiseries bois et PVC toutes dimensions



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- ASSAINISSEMENT
- ENROCHEMENT
- LOCATION PELLE

AVEC CHAUFFEUR

☎ 07.71.25.56.18



Impasse du Château d'Eau - La Boissonnette

FEURS ☎ 06 89 33 32 27

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

CRÉATEURS
D'INTÉRIEURS
CUISINES et BAINS

DEPUIS 15 ANS
à FEURS



Réalisation
chez un client

AUGOYAT
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.fr

Magasin à Feurs de 170 m²

17, rue du 8 Mai

06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

Allo ! c'est le plombier

SYLVAIN JOUBERT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE - SANITAIRE
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
PAC - CLIMATISATION

RGE QUALIBAT
RGE QualiBois
PGA

ALLO ! C'EST LE PLOMBIER RECRUTE
TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE

UNE IDÉE ? UN PROJET ?

SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN :
NOUS SOMMES VOTRE SEUL
INTERLOCUTEUR ET UNIQUE
INTERVENANT !

> Salaire motivant (entre 15 et 20€/h)
 > Semaine sur 4 jours
 > Véhicule
 > Mutuelle d'entreprise
 > AGBTP

EN CDI

04 77 26 37 52
FACE AU CC CARREFOUR - FEURS

www.sylvain-joubert-feurs.fr



Morgan Poulard reprend le magasin Vélo Mag

Morgan Poulard a repris le magasin Vélo Mag, situé zone industrielle du Forum, sous le nom de Forez Cycles. Morgan 32 ans, natif des monts du lyonnais a quinze ans d'expérience dans le domaine du vélo dont 6 ans de sport de haut niveau au côté notamment de Romain Bardet. Il a entièrement rénové le magasin et a revu l'agencement afin de rendre le magasin plus agréable et fonctionnel pour ses clients. Il propose dans son enseigne la vente, la location et la réparation de vélos de toutes marques. Vous retrouverez en boutique une multitude de produits en relation avec l'univers du vélo : des VTT, des VTC, des vélos électriques, des vélos de route et également des vélos juniors afin de satisfaire toute la clientèle et ceci pour tous les budgets. Le magasin dispose aussi d'une large gamme d'accessoires tels que des casques, des protections, des chaussures, du textile ou encore de la bagagerie pour

vélo électrique. L'atelier de réparation est certifié Shimano (réseau de mondial de détaillants vélo), une exclusivité à Feurs qui vous garantit des prestations de qualité avec du personnel régulièrement formé et recyclé. Chez Forez Cycles, retrouvez de nombreuses marques référentes dans le monde du vélo : Continental, Pro, Basil, Motorex, Lazer, Met, Kryptonite ou encore Sportful pour le textile.

• 09 81 71 30 35

Les Faam, l'onglerie sur mesure vous accueille à la Noaille

Delphine Grouselle a ouvert son salon de beauté à son domicile, 5 chemin des monts « le cygne », dans le lotissement de la Noaille. Elle propose des prestations d'onglerie, pose de vernis semi permanent, gel ou encore pose américaine (ongles éphémères par capsule) entièrement personnalisées. « *Le nail art est ma véritable passion. Les clientes me font parvenir des photos des réalisations qu'elles souhaitent et je m'en inspire pour leur proposer mes créations. Mon salon est principalement axé sur les relations que j'entretiens avec ma clientèle. Je n'ai pas de style prédéfini donc je m'adapte entièrement à chaque personne. C'est ce que j'adore dans ce métier, ce n'est jamais monotone !* » clame Delphine. Le salon propose également des prestations de beauté du regard telles que du rehaussement ou de la teinture de cils, mais aussi du mascara semi permanent ou de la pose d'extension de cils (colorés ou classiques). Delphine n'a pas souhaité développer davantage de prestations pour axer son salon sur la qualité de celles-ci. Elle se forme régulièrement et teste toutes les nouveautés sur elle-même avant de les proposer à ses clientes. L'ambiance cocooning et chaleureuse de son salon est très appréciée de sa clientèle.



• 07 49 35 24 56



La première boutique ésotérique ouvre ses portes à Feurs

Céline Janacek vient d'ouvrir, 2 bis rue Duvernay, sa boutique ésotérique « Célestine Energy ». Vous y retrouverez des produits de lithothérapie (la lithothérapie est une technique qui utilise les propriétés des pierres et des cristaux dans l'objectif d'apporter un soin), des bracelets, des bougies et de l'encens fait sur mesure par Céline. Ainsi, elle fabrique elle-même ses bracelets à partir de différents minéraux, qu'elle associe pour traiter certains symptômes (anxiété, règles douloureuses, allergie, thyroïde, etc). Elle propose dans sa boutique une partie librairie consacrée au bien-être et à la lithothérapie mais aussi des cartes oracles (cartes de divination pour le développement personnel). Céline réalise également des prestations de soin énergétique afin d'harmoniser et de rééquilibrer les chakras. Elle propose ainsi plusieurs sortes

de soins et effectue des formations régulières à ce sujet. « *Les soins énergétiques que je propose peuvent se réaliser en présentiel comme en distanciel. Les prestations se font sur les jours de fermeture afin que je sois à l'entièrement disposition du client.* » explique Céline.

• 06 30 89 20 16 ; www.celestineenergy.fr

**MARIAGE...ANNIVERSAIRE...
FÊTE DE FAMILLE**

Venez découvrir notre
petit coin de paradis !

Réservez
dès à présent
pour cette
nouvelle
année 2022

**le nid
douillet**

1090 chemin des rôtis, 42110 PONCINS • Tél : 04 77 27 80 36 • 06 88 26 44 07
Mail : salechaudron@wanadoo.fr • www.le-nid-douillet.com

Services aux seniors, familles et handicap

Le cœur en plus !

Nous sommes à votre écoute
pour proposer une aide de
proximité adaptée

Feurs
1 rue du 8 mai
04 77 28 59 39
contact@a-cote-services.com

à côté
Services à la personne

MEUBLES BOURRAT

SOLDES



SOLDES

www.meublesbourrat.com
4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS - 04 77 26 31 58

Grosfillex *by* **menuipro**
FENÊTRE - PORTAIL - PÉRISSÉ - VERANDA
www.menuipro.fr

- Fenêtres
- Volets
- Vérandas Pergolas
- Portails
- Portes de garage

VISITEZ NOS SHOW ROOM

- 20 rue de la Guillatière - Faubourg St-Antoine **FEURS**
Tél. **04 77 27 36 71**
- 26 bis Route de l'Étrai - **ST-PIERRE-EN-JAREZ** - Tél. **04 77 93 67 87**
- 34 avenue de St Etienne - **MONTBRISON** - Tél. **06 18 20 29 97**

LA PHOTO DU MOIS

Par Jean-Claude REY du Caméra photo-club



L'hiver fait frissonner mais apporte de chaleureux instants, à côté de l'âtre de la cheminée. Le bois rougeoye et crépite, les flammes dansent.
L'hiver est du reste le thème de l'exposition du Caméra photo-club. De nouvelles photos remplacent désormais celles du Forez. Elles sont à voir dans la vitrine du local de l'association, rue d'Urfé. Cette exposition sera visible jusqu'à début avril.

I.C.S depuis 2002
Maintenance à distance
répar'acteurs

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi :
de 9h à 12h / 14h30 à 19h
Sauf 18h le samedi
Fermé le jeudi après-midi

☎ **04 77 26 43 86**
1 carrefour de la libération
42110 FEURS
www.ics42.fr
contact@ics42.fr

AAI M'Alu

Menuiserie alu sur mesure,
verandas, volets roulants, stores,
fenêtres PVC, portail alu,
miroiterie.

RGE
QUALIBAT

Tél. : 04 77 26 54 90

ZI du Forum
4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
aaimalu@orange.fr
internet : www.aai-m-alu.fr

JEREMY & Chaussures & Maroquinerie



SKECHERS **adidas** **NIKE**

C. C. Faubourg St Antoine à **FEURS**

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

VW Service
SEAT Service

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 **FEURS**
04 77 26 56 63